

Caractéristiques du fonds d'assurance

Nom	Dynamic Multi Fund
Date de création	01/03/2022
ISIN	BE6333126934
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	P&V Group
Valeur nette	30,66
Type de profil	Neutre
Frais de gestion	1,25%

Caractéristiques du fonds sous-jacent

Nom	Shelter UCITS Dyn Multi IA EUR Acc
Date de création	14/04/2022
ISIN	LU2439543393
Devise de référence	EUR
Gestionnaire	Shelter Investment Management
SFDR	ART. 8
Volatilité	-
TER sous-jacent	1,23%

Classe de risque



L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

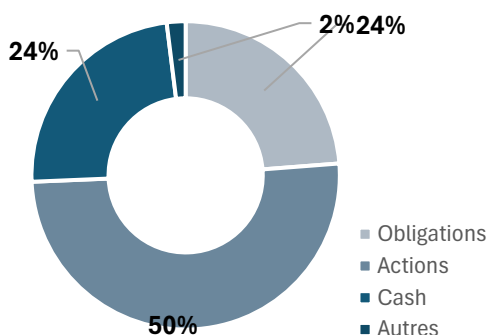
Morningstar durabilité



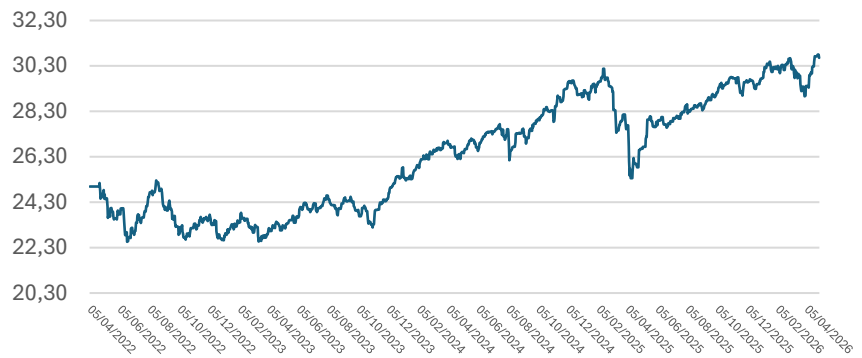
Morningstar overall rating



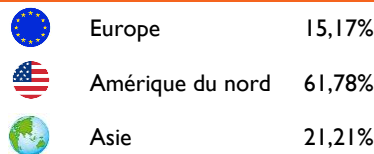
Composition



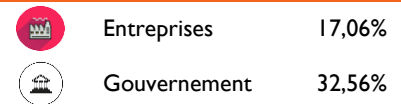
Cours



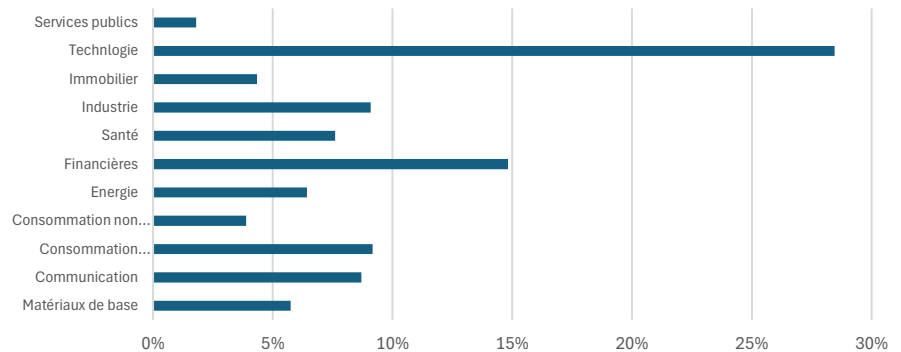
Répartition géographique actions



Type d'obligations



Répartition sectorielle des actions



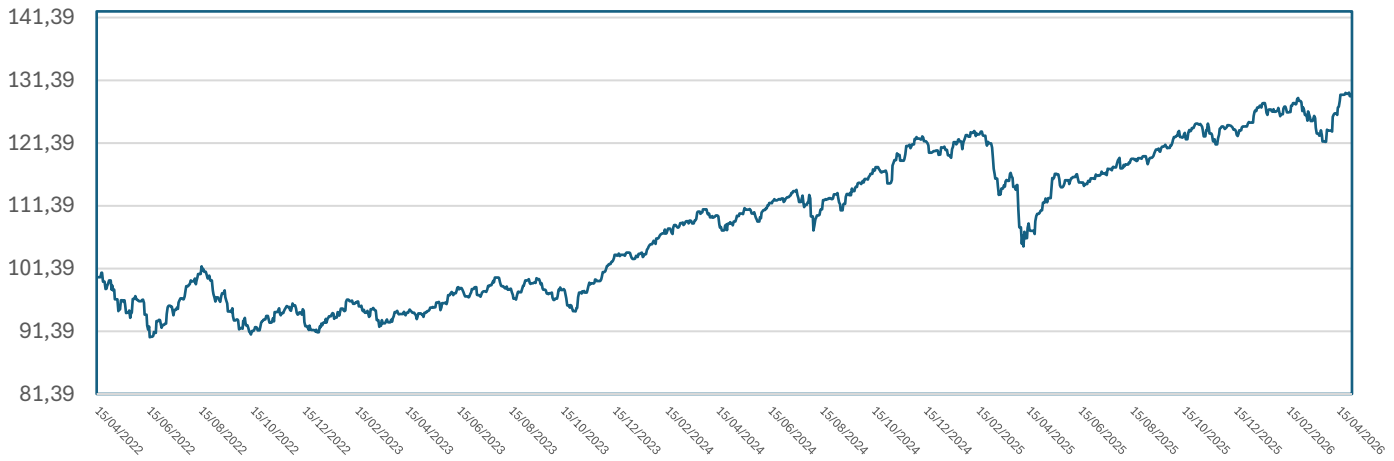
TOP 10

Pictet-Short-Term Money Market EUR I	13,81%
Storebrand USA C EUR	8,35%
Amundi S&P 500 Screened INDEX IE Acc	8,02%
iShares MSCI Wld CTB Enh ESG ETF USD Acc	6,96%
iShares € Govt Bond 15-30yr ETF EUR Dist	5,44%
M&G Sust Eurp Crdt Invmt WI EUR Acc	4,25%
T. Rowe Price Euro Corp Bd - I	4,25%
JPM Global Natural Resources C (acc) EUR	3,73%
Xtrackers MSCI AC World Scr ETF IC	3,61%
iShares MSCI Eurp CTB Enh ESG ETF EURAcc	3,59%

Rendements

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans
3,07%	15,04%	9,95%	-	-
2025	2024	2023	2022	
2,22%	14,56%	12,17%	-	

Cours du fonds sous-jacent



Rendements (fonds sous jacent)

YTD	1 An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2025	2024	2023	2022
3,63%	16,71%	11,09%	-	-	4,27%	15,05%	13,90%	-

Politique d'investissement (fonds sous jacent)

Le Dynamic Multi Fund - code ISIN BE6333126934 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 3. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent Shelter UCITS Dynamic Multi Fund(LU2439543393) géré par Shelter Investment Management.

Le fonds peut investir jusqu'à 100% dans des fonds d'actions et jusqu'à 20% dans des fonds qui suivent une stratégie de rendement absolu. Le but est d'investir à 70% dans des fonds d'actions. Lors de la sélection des Investissements sous-jacents collectifs, le fonds peut investir dans des trackers indiciels passifs, l'accent étant mis sur l'optimisation des coûts, ou dans des fonds gérés activement, l'accent étant mis sur une répartition (internationale) entre différents gestionnaires hautement qualifiés. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe. Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.



Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.vivium.be disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.